

**Adresse du bien**

Quai Bucherel  
95 500 PONTOISE

**ETAT DES RISQUES ET POLLUTIONS**



**DOSSIER D'INFORMATION  
REGLEMENTAIRE DES ACQUEREURS  
ET LOCATAIRES**

Document valable jusqu'au :  
**15 décembre 2020**

**UBYRISK**  
Consultants

UBYRISK Consultants  
9, Grillet  
33 910 St Martin de Laye  
Tél : +33 (0)5 57 51 56 85  
<http://www.catnat.net>  
@ : [contact.catnat@gmail.com](mailto:contact.catnat@gmail.com)

## **SOMMAIRE**

### **ETAT DES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES**

Déclaration de l'état des risques naturels et technologiques

Localisation de l'immeuble au regard du zonage des risques définis par les documents réglementaires

### **INFORMATIONS RELATIVES A L'INDEMNISATION DES SINISTRES LIES AUX CATASTROPHES NATURELLES**

Arrêtés de catastrophes naturelles depuis 1982

Document d'information sur les sinistres catastrophes naturelles indemnisés



**Situation de l'immeuble au regard du zonage sismique réglementaire**

> L'immeuble se situe dans une commune de sismicité classée en  
zone 1  zone 2  zone 3  zone 4  zone 5   
très faible faible modérée moyenne forte

**Situation de l'immeuble au regard du zonage réglementaire à potentiel radon**

> L'immeuble se situe dans une commune à potentiel radon classée en niveau 3 oui  non

**Information relative à la pollution de sols**

> Le terrain est situé en secteur d'information sur les sols (SIS) oui  non

**Information relative aux sinistres indemnisés par l'assurance suite à une catastrophe N/M/T\***

\* catastrophe naturelle minière ou technologique

> L'information est mentionnée dans l'acte de vente oui  non

**Documents de référence permettant la localisation de l'immeuble au regard des risques pris en compte**

Carte du zonage réglementaire du Plan de Prévention des Risques naturels inondation

Carte du zonage réglementaire du Plan de Prévention des Risques mouvements de terrain

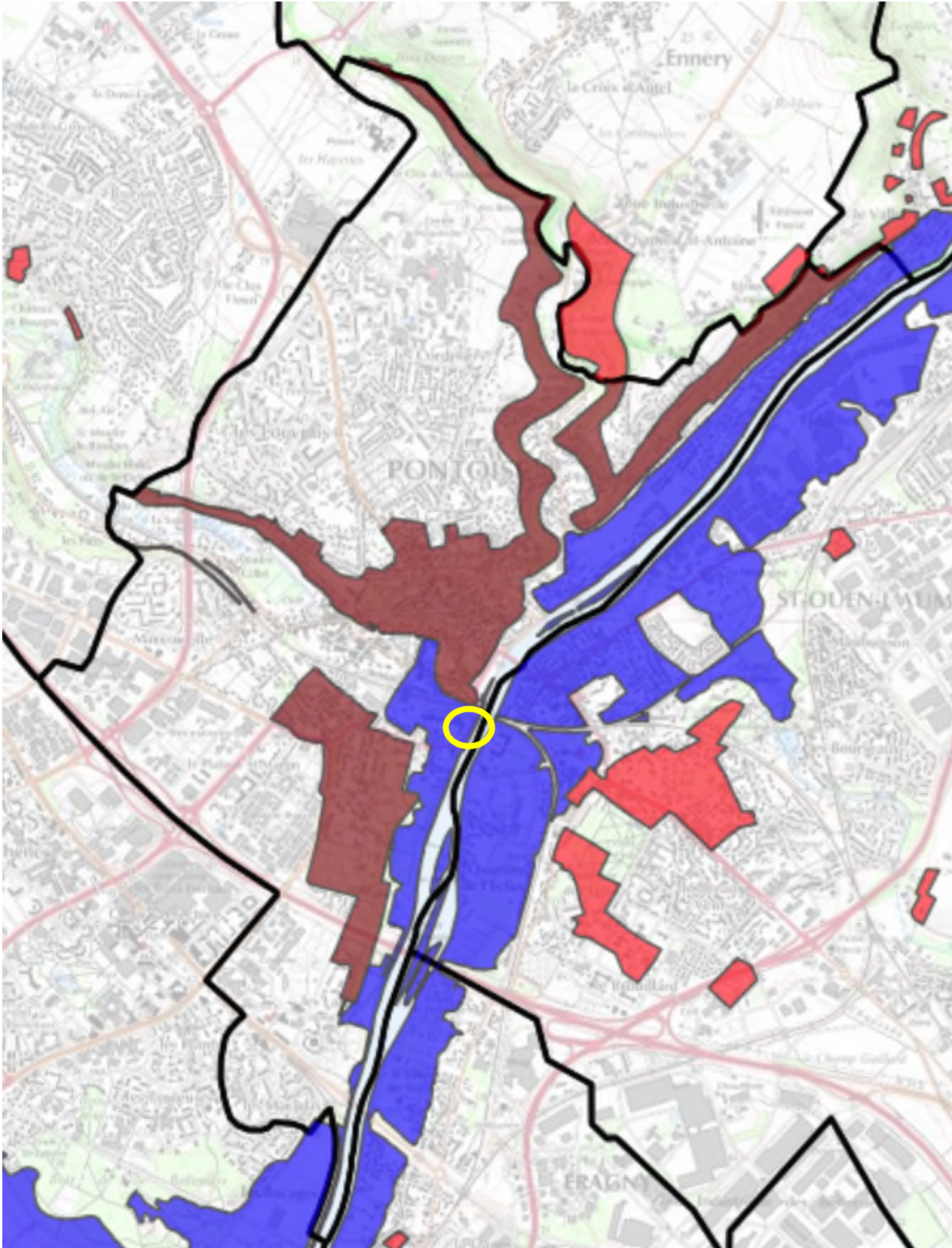
vendeur / bailleur

date / lieu

acquéreur / locataire

15/06/2020

LOCALISATION DE L'IMMEUBLE AU REGARD DES RISQUES DEFINIS PAR LES DOCUMENTS REGLEMENTAIRES



- Risques naturels
- PPRI
  - PPRMT
  - R 111-3
  - PER

**ARRETES DE CATASTROPHE NATURELLE OBTENUS PAR LA COMMUNE DEPUIS 1982**

Effondrement de terrain : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
95PREF19960045	06/09/1995	07/09/1995	01/10/1996	17/10/1996

Glissement de terrain : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
95PREF19950038	01/12/1993	31/03/1994	18/07/1995	03/08/1995

Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain : 1

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
95PREF19990766	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999

Inondations et coulées de boue : 6

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
95PREF19940183	22/12/1993	18/01/1994	26/01/1994	10/02/1994
95PREF19950029	17/01/1995	05/02/1995	06/02/1995	08/02/1995
95PREF19950059	10/07/1995	10/07/1995	28/09/1995	15/10/1995
95PREF20010213	29/03/2001	31/03/2001	27/04/2001	28/04/2001
95PREF20080008	02/10/2007	02/10/2007	10/01/2008	13/01/2008
95PREF20180012	15/01/2018	05/02/2018	09/03/2018	10/03/2018

Mouvements de terrain : 2

Code national CATNAT	Début le	Fin le	Arrêté du	Sur le JO du
95PREF20010212	09/03/2001	09/03/2001	27/04/2001	28/04/2001
95PREF20020005	20/03/2001	01/04/2001	27/02/2002	16/03/2002



**DOCUMENT D'INFORMATION SUR LES SINISTRES CATASTROPHES NATURELLES INDEMNISES**

Déclaration de sinistres indemnisés en application des articles L 125-5 et R125-6 du Code de l'environnement

**Adresse de l'immeuble :**

**Sinistres indemnisés dans le cadre d'une reconnaissance de l'état de catastrophe Arrêtés de reconnaissance de l'état de catastrophes au profit de la commune**

Cochez les cases **OUI** ou **NON** si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements

Effondrement de terrain : 1

Code national CATNAT	Arrêté du	Cochez les cases Oui ou Non si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements	
95PREF19960045	01/10/1996	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non

Glissement de terrain : 1

Code national CATNAT	Arrêté du	Cochez les cases Oui ou Non si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements	
95PREF19950038	18/07/1995	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non

Inondations et coulées de boue : 6

Code national CATNAT	Arrêté du	Cochez les cases Oui ou Non si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements	
95PREF19940183	26/01/1994	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
95PREF19950029	06/02/1995	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
95PREF19950059	28/09/1995	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
95PREF20010213	27/04/2001	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
95PREF20080008	10/01/2008	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
95PREF20180012	09/03/2018	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non

Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain : 1

Code national CATNAT	Arrêté du	Cochez les cases Oui ou Non si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements	
95PREF19990766	29/12/1999	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non

Mouvements de terrain : 2

Code national CATNAT	Arrêté du	Cochez les cases Oui ou Non si, à votre connaissance, l'immeuble a fait l'objet d'une indemnisation suite à des dommages consécutifs à chacun des événements	
95PREF20010212	27/04/2001	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non
95PREF20020005	27/02/2002	<input type="radio"/> Oui	<input type="radio"/> Non

Etabli le : .....

Cachet / Signature en cas de prestataire ou mandataire

Nom et visa du vendeur ou du bailleur

Visa de l'acquéreur ou du locataire